

Grippe aviaire - suite de la page 1

de 2003. Le rapport indique également qu'une baisse de 2 % du PIB mondial causée par une épidémie de grippe entraînerait une perte d'environ 800 milliards de dollars par année. Au pire, l'épidémie aurait un effet catastrophique tant sur la population humaine que sur l'économie mondiale.

Trois ans après la crise du SRAS, Toronto en ressent encore les effets. Selon Andrew Weir, vice-président des communications de Tourism Toronto, certains congrès prévus pour 2007 ont été annulés il y a trois ans sans que les organisateurs reviennent sur leur décision après coup.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) suit l'évolution du virus de la grippe aviaire et lancera une alerte de pandémie dès qu'on aura confirmé qu'un nouveau virus est en train de se propager d'un humain à l'autre.

Selon un document de l'OMS (Comment faire face à la menace d'une pandémie de grippe aviaire. Mesures stratégiques recommandées), les autorités politiques seront soumises à d'importantes pressions de la part d'une population soucieuse d'être protégée. Le rapport indique également que « les pays disposant de plans d'action, qu'ils auront de préférence éprouvés à l'avance, seront les mieux placés pour prendre rapidement les décisions et les mesures voulues ».

Les mêmes remarques s'appliquent dans le cas des entreprises.

Selon Perrin Beatty, il est essentiel que les entreprises établissent un plan de continuité en cas de pandémie. Ce plan prendrait en considération tous les éléments de risque pour l'entreprise, tant en ce qui concerne les fournisseurs qu'en ce qui a trait à l'entreprise elle-même.

Perrin Beatty souligne que la tâche est particulièrement complexe pour les exportateurs, qui doivent tenir compte des conditions qui existent dans d'autres pays, où la pandémie pourrait frapper en premier lieu et où la planification pourrait différer de celle des entreprises canadiennes.

Selon Ruth Archibald, coordonnatrice principale de la préparation à une pandémie au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, une pandémie de

grippe se distingue de désastres tels que les tremblements de terre car elle menace les ressources humaines plutôt que les infrastructures matérielles. C'est pourquoi il sera souvent essentiel que les employés puissent travailler à domicile.

Ruth Archibald ajoute que les entreprises doivent se préparer et que les voyageurs et les personnes qui travaillent à l'étranger doivent savoir quels services les ambassades et consulats canadiens pourront ou ne pourront pas offrir (les soins médicaux, par exemple).

La Banque mondiale souligne qu'une des leçons tirées de la crise du SRAS est qu'une politique de diffusion rapide de l'information au public peut aider à contenir le coût économique d'une épidémie.

Pour plus de renseignements sur le Guide de planification de la continuité pour les entreprises canadiennes en cas de pandémie de grippe, consulter le site Web des MEC : www.cme-mec.ca.

Sites Web liés à la grippe aviaire :

- **Portail du gouvernement du Canada pour les pandémies** : www.influenza.gc.ca/
- **Affaires étrangères et Commerce international Canada** : www.international.gc.ca/avianflu-fr.asp
- **Agence de santé publique Canada** : www.phac-aspc.gc.ca/influenza/index_f.html
- **Santé Canada** : www.hc-sc.gc.ca/iyh-vsv/diseases-maladies/avian-aviare_f.html
- **Agence canadienne d'inspection des aliments** : www.inspection.gc.ca/
www.beaware.gc.ca
- **Gouvernement des États-Unis** : www.PandemicFlu.gov
- **Organisation mondiale de la Santé** : www.who.int/csr/fr/index.htm
- **Banque mondiale** : www.banquemondiale.org/
- **Centers for Disease Control and Prevention** (comprend une liste de contrôle pour les entreprises) : www.cdc.gov/business

RÉDACTION
Michael Mancini, Yen Le,
Françoise Bergès

SITE WEB
www.canadexport.gc.ca

ABONNEMENT
Tél. : (613) 992-7114
Télec. : (613) 992-5791
canad.export@international.gc.ca

Pour un changement d'adresse ou une annulation, renvoyer l'étiquette avec les changements. Prévoir un délai de quatre à six semaines. Convention de la poste-publication n° 40064047

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : CanadExport (CMS) 125, promenade Sussex Ottawa (Ontario) K1A 0G2

L'attrait de l'Inde : des possibilités quasi illimitées

Occupant un territoire qui s'étend de l'Himalaya aux tropiques, la population de plus de 1 milliard d'habitants de l'Inde forme la plus grande démocratie au monde. Or, la taille même du pays et son besoin urgent de développement se traduisent par une demande presque insatiable de biens et de services, une demande que les entreprises canadiennes sont bien placées pour satisfaire.

Les réseaux de transport de l'Inde ont un besoin pressant de réparations. L'amélioration du réseau routier, des chemins de fer, des ports de mer et des aéroports nécessitera l'injection de centaines de milliards de dollars au cours des prochaines années. Dans le secteur de l'énergie, l'Inde espère doubler sa capacité de production électrique d'ici 2012. La qualité de l'environnement, menacée par la croissance économique rapide, a grand besoin d'attention. Le développement agricole exigera la mise en place de nouveaux systèmes d'entreposage, de conditionnement et de distribution.

Dans tous ces secteurs, le Canada possède à la fois les capacités et les compétences nécessaires pour fournir à l'Inde ce dont elle a besoin. Il a d'ailleurs déjà commencé à le faire. Selon Statistique Canada, les exportations de marchandises vers l'Inde en 2003 ont rapporté 764 millions de dollars aux entreprises canadiennes, soit 13,4 % de plus qu'en 2002. En raison de la sous-comptabilisation, il se peut même que cette somme soit plus élevée de 20 %, de sorte que la moyenne des exportations canadiennes vers l'Inde pourrait frôler le milliard de dollars annuellement. Il n'est donc pas étonnant que les entreprises canadiennes découvrent les attraits de l'Inde.

Un marché à nul autre pareil

L'Inde pourrait bien être, en fait, le plus important marché émergent de la planète. Douzième économie mondiale, elle connaît un essor rapide, et l'on prévoit que la croissance de son PIB atteindra entre 6 % et 7,5 % en 2004-2005. Par contre, environ 65 % de ses habitants sont des villageois qui tirent leur subsistance de l'agriculture, la pauvreté est omniprésente et les infrastructures sont insuffisantes. Dans les grandes villes, des millions de personnes s'entassent dans des quartiers surpeuplés, ce qui met à rude épreuve les systèmes de transport et d'approvisionnement en eau ainsi que les installations d'élimination des déchets.

En 1991, le gouvernement indien, reconnaissant qu'un développement économique plus rapide pourrait aider à régler de tels problèmes, a commencé à introduire des réformes économiques : déréglementation de l'industrie, forte réduction des droits de douane, baisse des impôts et nationales et la simplification des règles en matière d'investissement étranger, notamment. C'est ainsi que l'économie indienne s'est engagée dans une expansion continue qui se poursuit à ce jour.

La libéralisation économique ne constitue pas l'unique facteur à l'origine de la prospérité croissante de l'Inde. L'une des plus grandes forces du pays réside dans son important bassin de travailleurs anglophones

très instruits, issus d'excellents collègues et écoles offrant des programmes d'études de qualité supérieure. L'enseignement technique est facilement accessible; le pays compte des milliers d'écoles d'ingénieurs décernant des grades et des diplômes, et plus de 800 instituts de formation avancée en informatique.

Les résultats sont probants. Par exemple, d'avril à septembre 2004, la croissance du PIB de l'Inde s'est située à 7 %, malgré la baisse de la production agricole liée à la mauvaise température. Selon le ministère de la Statistique et des programmes, le secteur industriel et celui des services ont affiché une croissance particulièrement vigoureuse au cours de cette



Modernisation des réseaux de transport : tout est à faire.

période, de l'ordre de 8,02 % et de 8,25 % respectivement. Du côté des consommateurs, la baisse des taux d'intérêt (maintenant à 7 %, comparativement à 12 % en 1996) a aussi contribué à l'essor économique du pays.

On estime raisonnablement la croissance économique pour 2005-2006 à 6 %, bien que le gouvernement indien vise 8 % pour cette période. Mais peu importe quelle prévision se réalisera, une chose est certaine : l'Est continuera d'offrir de nouveaux horizons aux entreprises canadiennes.

Pour plus d'information sur le marché indien, consultez le nouveau portail sur l'Inde d'Équipe Canada inc à www.affairescanadainde.ca.

CanadExport est un bulletin bimensuel publié par la Direction des services de communication de Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Tirage : 54 000 exemplaires
Also available in English.

ISSN 0823-3349

On peut reproduire sans autorisation des extraits de cette publication aux fins d'utilisation personnelle à condition d'indiquer la source en entier. Toutefois, la reproduction de cette publication en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite de CanadExport.

